



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE  
34 RUE DU GENERAL DE  
GAULLE  
02260 LA CAPELLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

## Département

Aisne

## Arrondissement

Vervins

## Canton

Vervins

**Séance du 21 mars 2023**

**Délibération : N° 2023-17**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

L'an deux mille vingt trois le Mardi 21 Mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 13 mars 2023

### Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS-HENNEBELLE, Michel BRIDE, Marie-France DESIMEUR-CLOUX, Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Sylvie LOCATELLI, Régis FOSTIER, Sandrine HAVY

### Absent(s) :

Marie-Madeleine PRUSSE ayant donné pouvoir à Régis SEMERY, David BOUTILLIER, Victorien POTIN ayant donné pouvoir à Michel BRIDE, Kelly CATILLON ayant donné pouvoir à Sandrine LEPORCQ-BRUNIAUX, Andrew BOIVENT ayant donné pouvoir à Grégory RONDIER, Rémy WALME, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER

Secrétaire de séance : Michel BRIDE

## Affectation des résultats Budget annexe « Lotissement La Haie Bergère »

### DELIBERATION

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022,

en adoptant le compte administratif du budget annexe « lotissement la Haie Bergère » qui fait apparaître:

### REPORTS

Pour rappel: déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : 498 305,17 €

Pour rappel: excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 0 €

**SOLDES D'EXECUTION de l'exercice 2022 :**

Un solde d'exécution (excédent- 001) de la section d'investissement de 16 858,33 €

Un solde d'exécution (excédent 002) de la section de fonctionnement de 0€

**RESTES A REALISER:**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de 0 €

En recettes pour un montant de 0 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20230321-2023-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

**BESOIN NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT:**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à 481 446,84 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €

Ligne 002

Excédent cumulé de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 0 €

**DECISION**

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré

A l'unanimité

**APPROUVE** l'affectation de résultats pour le budget annexe "lotissement la Haie Bergère"

Ainsi fait en séance, les jour, mois et an susdits

Lecture faite, les membres ont signé au registre

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 21 mars 2023

Le Maire

Johann WERY

